

**DEPARTEMENT**

Meurthe et Moselle

-----  
**ARRONDISSEMENT**

Nancy

-----  
**CANTON**

Malzéville

Nombre de conseillers en  
exercice 10  
de présents 7  
de votants 8

**OBJET**

*2023-18*  
*Commission de contrôle des*  
*listes électorales*

Convocation établie le 29/08/2023

Transmise à la Préfecture le  
12/09/2023

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE  
**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 11 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Etaient présents : Dominique MATHEY ; Guy FURDIN ; Arnaud MELINE ; Valérie LHUILLIER ; Olivier KUBLER ; Philippe PIERRAT ; Paulette CLEMENT

Étaient absents et excusés : David RICHARD ; Gilles JONCHERAY.

Pouvoir : David RICHARD à Paulette CLEMENT

La composition des commissions de contrôle des listes électorales a été modifiée par la loi en 2019 ; ces commissions mises en place courant 2020 doivent être renouvelées cette année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désigne Mme Michèle LAQUENAIRE (déléguee du Tribunal Judiciaire), Chantal PEULTIER (déléguee de l'Administration) et Philippe PIERRAT (conseiller municipal).

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 12 septembre 2023  
Le Maire, Dominique MATHEY

